

1. – La préparation

Le prêtre de Jésus-Christ (1815-1849)

Enfance et formation

◆ **21 août 1813**

Mariage du cordonnier Louis-Joseph Pie avec Anne-Élisabeth-Aimée-Désirée Gaubert, âgée de 17 ans, fille de cordonnier.

◆ **Noël 1814**

Anne-Élisabeth Pie assiste à la messe de Noël quand elle ressent un premier tressaillement qui lui révèle qu'elle va être mère. Aussitôt – ce sont ses expressions –, elle jette dans le sein de Dieu l'enfant qu'elle porte dans le sien. Puis, se tournant vers l'autel de Marie, elle la conjure de se montrer toujours la mère de celui qu'elle mettra bientôt au monde.

◆ **26 septembre 1815**

Naissance de Louis-François-Désiré-Édouard à Pontgouin, près de Chartres. L'enfant est baptisé le dimanche 1^{er} octobre 1815 (solennité du saint Rosaire).

◆ **Dimanche 25 juin 1826**

Première communion dans l'église de Pontgouin. Le petit communicant déclare publiquement et fermement qu'il sera prêtre.

◆ **Automne 1927**

Après une première formation reçue au presbytère de Pontgouin et une année passée à la pension de M. Brou, à Chartres, Édouard entre au petit séminaire de Saint-Chéron.

◆ **21 juin 1828**

Mort de son père. Louis-Édouard n'a pas encore 13 ans.

◆ **21 décembre 1833**

Il reçoit la tonsure des mains de l'évêque de Chartres, Mgr Clausel de Montals. Il a 18 ans.

◆ **1834-1835 : instituteur**

Il est obligé d'arrêter ses études pour des raisons de santé. Pendant deux ans, il enseigne en classe de huitième au petit séminaire de Saint-Chéron.

◆ **5 octobre 1835 : séminariste**

Louis-Édouard entre au grand séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, dont le directeur est l'abbé Gosselin, l'éditeur des œuvres de Fénelon. Lors de la retraite de rentrée, il prend la résolution de réciter le chapelet tous les jours avec une intention spéciale à chaque dizaine (l'une sera offerte pour unir ses souffrances aux souffrances du Cœur de Marie).

Il confie sa mauvaise santé au Cœur douloureux de Marie. A partir de cette date, il commencera tous ses écrits par cet en-tête : « *Amour et Compassion au Cœur douloureux de Marie* » (A.C.C.D.M.). Il s'engage à réciter tous les jours le *Stabat Mater* et promet de rédiger l'histoire du sanctuaire de Chartres s'il parvient à la prêtrise.

Saint-Sulpice est alors divisé sur la question de l'infaillibilité du pape. Louis-Édouard prend résolument parti en faveur de l'infaillibilité.

◆ **16 avril 1837 : catéchiste**

Il est nommé catéchiste à la paroisse Saint-Sulpice : il s'agit d'enseigner trois cents jeunes gens de 12 à 18 ans, répartis en quatre divisions, deux dimanches par mois, de 9 à 11 h.

◆ **Noël 1837**

Réception des quatre Ordres mineurs des mains de Mgr de Quélen.

◆ **1^{er} dimanche de mai 1838**

Il place son catéchisme sous le patronage de *Notre-Dame de la Persévérance*. Une fête annuelle est instituée et une statue inaugurée. L'événement est consigné dans un acte solennel :

La postérité saura donc que le premier dimanche de mai 1838, dans la chapelle des Persévérants de Saint-Sulpice, Marie fut honorée pour la première fois sous le nom de *Notre-Dame de la Persévérance*, avec cette devise inscrite sur sa bannière : *Erant perseverantes cum Maria*.

◆ **9 juin 1838**

Ordination au sous-diaconat. Il a répété tous les jours de sa retraite : « *O Marie conçue sans péché, aidez ce pauvre sous-diacre qui a recours à vous !* » Le *Tuus sum ego*, devise de toute sa vie, date de cette grande journée.

◆ **Début 1839**

Ordination au diaconat. Le 12 mai, il quitte Paris pour Chartres en civil, à cause des émeutes.

Le jeune vicaire de Chartres (1839-1845)

◆ Samedi 25 mai 1839 : ordination sacerdotale

Louis-Édouard est ordonné prêtre à Chartres par Mgr Clausel de Montals et nommé vicaire à la cathédrale. Son curé qui est aussi son directeur spirituel, l'abbé Lecomte, est un saint prêtre, ultramontain et fervent lecteur de Joseph de Maistre (« *Je me sens plus uni à Dieu comme vérité quand j'ai lu ces hommes-là* »). De cet excellent maître, il apprend « à se garder de l'illusion de ceux qui s'imaginent servir la vérité en ménageant l'erreur, et qui, par égard pour le loup, font le procès de l'agneau » :

C'est ainsi qu'on écrit l'histoire, me dit souvent M. le curé. De graves auteurs ne vont-ils pas disant sérieusement que saint Thomas de Cantorbéry était passablement altier ; que Luther a été mal pris et que c'est la faute des papes s'il a fini par jeter le masque ? Que mille agneaux soient mangés, c'est tout au plus malheureux ; mais qu'un seul pauvre loup soit égratigné, vous verrez comme il deviendra tout de suite intéressant, même pour les honnêtes gens ! [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 77.]

◆ Se mettre à l'école de vrais maîtres

Aussitôt installé, l'abbé Pie organise ses temps d'étude. Il se donne un règlement :

Je relirai encore l'Écriture sainte tout entière, avec le simple commentaire de Menochius, puis je prendrai quelque commentateur plus considérable. Dans la composition de mes instructions, beaucoup de simplicité et de facilité, évitant, pendant les premières années, de donner au soin de la rédaction un temps qui sera plus utilement employé à acquérir un fond de connaissances solides. Dans l'ordre de la théologie, je commencerai par la dogmatique. Je tâcherai d'approfondir chaque matière, d'abord par la lecture d'un théologien, puis par celle des Pères et des Docteurs sur le même sujet. Je choisirai de préférence saint Augustin, saint Thomas, saint François de Sales et Bossuet. J'écrirai en français mes idées sur ces traités, pour en faire plus tard le fond de mes sermons. [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 80.]

L'histoire ecclésiastique, en particulier celle des grands maîtres du diocèse de Chartres (saint Yves, saint Fulbert, Pierre de Celles), ainsi que la liturgie, doivent, d'après son plan, varier le cours de ses études et ouvrir son intelligence à tous les rayons de la science sacrée. Une lettre postérieure fait voir ce qu'il cherche dans les Pères de l'Église :

J'ai complètement revu mon second et mon troisième siècle. J'aborde les Pères du quatrième. Je voudrais trois ans de quasi repos à consacrer à cette étude, sans laquelle on n'est pas théologien. Il n'y a pas une question neuve dans notre siècle : toutes les difficultés de l'époque se retrouvent entre les évêques et les préfets et empereurs du Bas-Empire... Avec saint Jean Chrysostome, saint Ambroise et saint Augustin, on sait par cœur les philosophes et les politiques d'aujourd'hui, et on a de quoi les écraser. [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 81.]

S'étant mis ainsi en face de la tradition, l'abbé Pie considère aussi les choses de son temps. Il reconnaît dans la marche de la société un déraillement qui date de loin, accéléré par le régime de 1830. L'état moderne lui paraît un état *d'apostasie*, l'état de péché mortel d'une société sciemment et volontairement séparée de Jésus-Christ :

C'est le naturalisme à la place du christianisme, l'homme à la place de Dieu, l'État au-dessus de l'Église. Or les sociétés se meurent spirituellement de ce mal, en attendant qu'elles en meurent temporellement. Tous en portent le poison, gouvernements et peuples. C'est à le dénoncer et à y remédier que tout prêtre doit consacrer sa vie. [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 82.]

◆ Les prédications du jeune vicaire de Chartres

Aussitôt nommé, l'abbé Pie se met à prêcher. Il est encouragé en cela par son évêque, lui-même grand orateur et polémiste redouté (« Je n'aime pas, dit-il, la guerre à coups d'épingle ; quand il faut la faire, je tâche de la faire à coups de canon »), et par son curé, l'abbé Lecomte, qui allie dans sa parole l'âme d'un saint, la science d'un théologien et le cœur d'un poète.

– Dès 1839, il prêche une série de sermons sur *l'éducation* : en pleine croisade des catholiques pour la liberté d'enseignement, il attaque l'Université laïque et le système d'éducation sceptique des lycées modernes, semblables aux écoles païennes du 4^e siècle dénoncées par saint Jean Chrysostome.

– En 1840, pour la station de Carême, il parle de *l'importance et de la nécessité de l'étude de la religion*. Dans le discours sur les maux de l'Église, il revendique après saint Augustin la liberté de l'Église face au pouvoir civil : « L'Église, fille du Roi du ciel, ne saurait être en sous-ordres : *non servit Ecclesia, sed dominatur*. Toute captive qu'elle soit, elle veut qu'on la traite en reine, non par grâce, mais par droit. »

– Pour le carême de 1841, il prend pour sujet *l'union du dogme et de la morale* et condamne la morale indépendante et le « tolérantisme » :

Où est la vérité là est l'intolérance. La vérité est placée entre les sectes diverses comme l'enfant entre ces deux femmes du Jugement de Salomon. A laquelle l'adjugez-vous ? Dites qu'on vous apporte un glaive, feignez de trancher, et alors examinez le visage que feront les prétendantes. Il y en aura plusieurs qui se résigneront à la part qui va leur être livrée. Déclarez aussitôt : Celles-là ne sont pas les mères. Mais il en est une autre qui, se refusant à toute composition, dira : C'est à moi qu'appartient la vérité tout entière. Je ne souffrirai pas qu'elle soit morcelée, coupée. Dites : Celle-là est la véritable mère. [...]

Quoi ! tandis que le démon déploie toute son énergie d'action et de langage, nous prêtres de l'Évangile, on voudrait nous renfermer dans le cercle étroit de je ne sais quel *modérantisme*, confinant notre parole dans quelques vagues homélies et quelques thèses de morale ? Non, non : tant qu'une goutte de sang coulera dans nos veines, nous protesterons, Seigneur, du geste et de la voix contre l'effort audacieux et insolent de l'erreur. *Prædica verbum, insta opportune, importune, ar-*

gue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina. Vous entendez, mes frères, ces dernières paroles : charité dans le cœur du prêtre, *in omni patientia* ; mais vérité dans sa bouche, *in omni doctrina*, c'est la règle que prescrit saint Paul à Timothée ; elle sera la mienne ; et si jamais je m'en écarte, vous m'y rappellerez. [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 93-94.]

– Dans le courant des années 1842 et 1843, il traite successivement *du culte catholique, des églises catholiques, du dimanche, de la messe, des Offices de l'Église, des fêtes et des mystères, de la journée liturgique, de la lecture des Livres saints.*

– Enfin, au carême de 1844, il aborde la question vitale de *la grâce.*

Sa parole est une parole évangélique et militante. Elle soulève et galvanise les foules, mais lui attire aussi de nombreux détracteurs. Pas un discours, un sermon ou un écrit qui ne commence par l'invocation de la Mère de douleurs, les trois noms de Jésus, de Marie et de Joseph. Il ne monte jamais dans la chaire de la cathédrale sans qu'auparavant un cierge ne soit allumé devant Notre-Dame du Pilier. Faible de santé, il doit souvent aller se coucher, épuisé, après avoir prêché.

♦ 16 mars 1841 : première rencontre avec Dom Guéranger

La rencontre a lieu dans la sacristie de la cathédrale de Chartres. C'est le point de départ d'une fraternité d'armes et d'une amitié de trente-quatre ans.

L'Univers ayant publié l'introduction de *l'Année liturgique*, l'abbé Pie, enthousiasmé, écrit à l'abbé de Solesmes :

O Dieu, mon Révérend Père, que cela répond bien à ma pauvre petite façon de sentir, et que cela me rassure ! Car, je vous l'avouerai, j'ai souvent eu besoin de me soulager de l'enseignement de certaines gens et des méditations tirées de certains livres, par la beauté des offices et les formes douces et reposantes de la liturgie catholique. Enfin, me disais-je, voilà donc l'Église ! Combien elle est plus aimable que tout ce qui veut se substituer à elle ! Mon très cher Père, vous aurez fait un grand bien en nous rapprenant à tous, prêtres et laïques, à prier davantage avec l'Église. [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 127.]

L'année suivante, en 1842, l'abbé Pie peut se rendre à Solesmes. Il écrit ses impressions à la baronne de Coussay :

Vous savez que le chant de nos églises, depuis plus d'un siècle et demi, a été fort altéré, et que les mêmes mains qui ont déshonoré nos vieilles églises, abattu nos jubés, badigeonné nos ogives et replâtré nos voûtes d'ornements à la Louis XV, ont aussi déchiré les plus belles pages de nos missels et de nos antiphonaires, remplaçant par de plates compositions modernes les mélodies antiques. Or à Solesmes règne l'unique, belle et pure liturgie romaine, avec quelques rites propres à l'Ordre bénédictin. Quel délice donc pour nos oreilles que ces motifs graves et doux de la phrase grégorienne, portant dans l'âme des émotions qui ne sont pas de la terre ! Nous ne pouvions quitter cette église. Un attrait invincible nous retenait au pied de cet autel, les yeux fixés sur la colombe d'or qui, selon l'usage antique, contient le corps de Jésus-Christ... [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 129.]

◆ **1841-1843 : premiers combats contre le monopole scolaire**

Malgré leur dissentiment sur la question liturgique (Mgr de Montals est gallican), l'évêque de Chartres trouve en l'abbé Pie son meilleur soutien dans le combat qu'il mène contre le monopole scolaire (seize lettres épiscopales entre mars 1841 et mai 1843).

◆ **8 mai 1844 : le panégyrique de sainte Jeanne d'Arc**

Sur l'invitation de Mgr Fayet, l'abbé Pie prononce le panégyrique de sainte Jeanne d'Arc à Orléans. Plus encore que la Vierge guerrière choisie par Dieu pour le relèvement de la patrie, l'orateur, se plaçant sur le terrain théologique, glorifie la victime immolée pour le rachat de la France et le triomphe de la foi. Ce discours, qui bouscule les idées reçues, a un effet immense : il ouvre à l'abbé Pie le chemin d'une renommée qui ne fera que grandir.

Le Conseil municipal réclame l'honneur d'en publier le texte. L'abbé Pie l'adresse à son ami Louis Veuillot qui expie en prison ses puissantes invectives contre le monopole universitaire (lors du procès de l'abbé Combalot) :

Vous y verrez à découvert cette Providence qui prépare le triomphe par la défaite et qui vivifie par la mort. Ne procurât-il qu'une distraction à votre captivité, je serais trop heureux du fruit de ce petit travail. Nous sommes tous unis de cœur avec vous, et nous demandons à Dieu et à sa sainte Mère qu'ils soutiennent et qu'ils bénissent *carissimum fratrem nostrum vincitum in Domino*. [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 151.]

Le vicaire général (1845-1849)

◆ **Samedi 4 janvier 1845 : nommé vicaire général**

A vingt-neuf ans, l'abbé Pie est nommé vicaire général par son évêque.

Le clergé chartrain accueille avec faveur cette nomination. Quelques-uns trouvent cependant que l'affection de l'évêque pour son jeune protégé l'a peut-être aveuglé : « Hélas ! il est notoire aujourd'hui que Monseigneur n'y voit plus, car voici qu'il a pris une pie pour un aigle. »

Le nouveau vicaire général est chargé de restaurer les études dans le diocèse :

Le diocèse, en tout ce qui est administration, va fort bien ; le premier grand-vicaire excelle dans l'exécution. Notre clergé est très estimable, *mais il aurait besoin d'étudier davantage*. Le lot qu'on m'adjuge va donc consister à établir, parmi les prêtres, une *certaine émulation d'études*. Une bonne organisation des conférences ecclésiastiques, un bureau d'examen auquel reviennent toutes les compositions et dissertations de ces conférences, des lettres d'encouragement à ceux des jeunes ecclésiastiques qui auront consciencieusement traité les sujets, le langage

des conseils corroboré par celui des faveurs, quelques positions avantageuses accordées notoirement à titre de récompense : voilà pour moi le rôle tel que je le comprends, j'ai commencé doucement à intervenir dans la question des études au séminaire ; j'y poursuivrai peu à peu les améliorations que j'ai en vue. Dieu seul sait s'il veut que j'arrive au succès ! [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 161.]

♦ Carême 1846 : *le retour à Dieu*

Constatant le tarissement de la foi et le dessèchement de la vie morale et religieuse, signe précurseur des révolutions, l'abbé Pie prêche la station de Carême à la cathédrale sur *le retour à Dieu* : retour de la nation à Dieu par le christianisme des institutions publiques ; retour des individus à Dieu par la foi et les œuvres.

Le mot magique de *Réforme* était à l'ordre du jour : il retentissait dans la presse comme dans les Chambres. Aussi, le prédicateur commence-t-il ainsi sa série de sermons :

Mes frères, il y a trois siècles, un mot, mot terrible et menaçant, volait de bouche en bouche et mettait l'Europe en feu... La réforme ! la réforme ! Ce cri retentissait de Genève à Paris, des bords du Danube aux bords de la Tamise ; et, passant rapidement du cloître à la taverne, du palais à la cabane, il mettait sur les lèvres du moine et du bourgeois, du pâtre et de l'Électeur, ce mot prestigieux : la réforme ! Or, c'était contre l'Église que s'élevait cette clameur mille fois répétée. L'Église y répondit au concile de Trente où, après avoir d'abord anathématisé les témérités des novateurs ses ennemis, elle-même, spontanément et généreusement, procéda à sa réformation. [...] Aujourd'hui ce n'est plus l'Église qui a besoin de réforme, c'est la société. La réforme qu'il lui faut, c'est la conversion chrétienne ou *le retour à Dieu*. [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 166.]

Il vilipende l'apostasie généralisée : Principes de 89, souveraineté du peuple, peuple-roi qui en est venu à se faire peuple-Dieu ; apothéose de l'État, monopole de l'enseignement ; naturalisme des sociétés modernes, désorganisation générale par le rationalisme : tout y passe ! « N'est-ce pas la gangrène sociale ? et notre société attendra-t-elle, comme Antiochus, le moment extrême de sa putréfaction pour reconnaître, mais inutilement alors, qu'il ne sied pas à un mortel de se poser en rival du Très-Haut ? » Conséquemment, il adresse à la classe dirigeante un second discours sur *le devoir de la foi et de la pratique chrétienne* :

Je vous entends parler incessamment de moraliser les classes inférieures. Je me retourne alors vers les plus élevées. J'y vois des iniquités mille fois plus révoltantes, des vices plus haïssables : égoïsme, ambition, dureté, intrigue, fraude, amollissement ou corruption des mœurs. Quoi ! vous venez nous parler de moraliser les autres, et vous ne songez pas à commencer par vous-mêmes ?

Dans sa correspondance privée, l'abbé Pie confie ses impressions :

Tout le monde était là en rangs serrés et sous les armes. Dans l'exposé des crimes qu'a commis la raison humaine, j'ai attaqué de front Guizot, Thiers, Cousin, Michelet. Je suis ravi d'avoir ce discours dans mes papiers. [...] Ce n'est que par la résurrection des *principes de foi* qu'il est possible de revenir à la vie. Nous sommes perdus si Jésus-Christ ne devient pas notre drapeau d'ici à dix ans. [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 168.]

◆ 16 juin 1846 : élection de Pie IX

L'abbé Pie a le pressentiment d'un grand règne :

Par une sorte d'acclamation et d'inspiration unanime dont il ne se trouve que quelques exemples dans l'histoire de la papauté, un évêque jeune encore, à peu près étranger jusqu'ici au maniement des affaires, mais dont les hautes qualités s'étaient néanmoins trahies, est tout à coup porté sur le Siège qui vient de vacher. Ni la prudence des prudents, ni les interventions séculières, ni la voix de la chair et du sang n'ont eu aucune part à cette exaltation. C'est ici l'ouvrage de Dieu, de Dieu seul. Et quelles espérances ne doit pas nous faire concevoir une élection si providentielle ! [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 169.]

◆ Novembre 1846 : mariage du comte de Chambord

Dans le même temps, l'abbé Pie forme des vœux pour une véritable restauration monarchique. Il écrit, à propos du mariage du comte de Chambord (15 novembre 1846) :

Ce jeune prince a un brillant avenir, M. Frayssinous l'a salué, en 1820, de ces mots : Il sera le roi de son siècle. Je crois à la prophétie. Quelque mal qu'on dise de notre époque corrompue, je crois qu'une âme honnête et forte prendrait un ascendant facile sur notre médiocrité. Nous ne sommes que des pygmées ; tout ce qui nous gouverne est nain. Un homme quelque peu supérieur nous imposerait beaucoup. Ainsi soit-il ! [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 171.]

◆ 1847 : installation au palais épiscopal

Le jeune vicaire général est appelé à venir résider au palais épiscopal, auprès de Mgr de Montals qui l'estime plus que jamais, comme le montre cette anecdote :

Un jour que M. Pie était à se promener dans le jardin de l'évêché avec M. Lecomte, selon qu'il avait coutume, ils y furent rencontrés par Mgr l'évêque, qui, les sachant inséparables, s'oublia à leur dire : « Ah ! saint Roch et son chien ! » C'était un mot malheureux, peu digne de ses habitudes de parfait gentilhomme et de son respect affectueux pour son vicaire général. Il le sentit aussitôt, et il n'eut plus de repos qu'il n'eût trouvé le moyen de le faire oublier. C'est pourquoi, le soir venu, dans le salon de l'évêché tout rempli de visiteurs, on voyait Monseigneur qui, passablement agité, rôdait, allait et venait autour de l'abbé Pie, afin de le saisir seul, quand enfin, le rejoignant rapidement dans un

angle, le vieillard, l'œil humide, lui tend la main, presse la sienne, et, faisant allusion à la parole regrettée : « Allons, donnons-nous la patte », lui dit-il avec une émotion que dissimulait un sourire. C'était tout réparer. M. Pie n'oublia jamais cette petite scène. [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 174.]

♦ 29 août 1847 : le panégyrique de saint Louis

L'abbé Pie est invité par Mgr Fabre des Essarts à prêcher dans la cathédrale de Blois le panégyrique de saint Louis. Il en profite pour prêcher le règne public – c'est-à-dire le *gouvernement* – de Jésus-Christ : « Ce n'est plus Louis qui règne ; c'est Jésus-Christ qui règne par Louis. *Christus regnat, vincit, imperat.* »

Il montre le bienfait des croisades, guerre du christianisme contre l'islamisme, c'est-à-dire « du peuple de l'esprit contre le peuple de la matière ». Ce qu'il faut à notre siècle, c'est une nouvelle croisade. Les esprits mondains objectent que les croisades n'ont pas réussi et que nous ne sommes plus au temps des croisades ? L'orateur répond crânement :

Laissons aux fourmis leur horizon visuel ! [...] Si vous êtes les enfants de saint Louis, si vous êtes la nation de saint Louis, la France de saint Louis, faites les œuvres de saint Louis. [...] Les barbares ne sont plus à nos portes ? c'est vrai, car ils ont forcé l'entrée de la cité, ils sont au milieu de nous !

♦ Avent 1847 : les articles du *Symbole*

Persuadé que, pour restaurer le règne de Jésus-Christ, il faut d'abord poser le fondement de la foi, l'abbé Pie profite de la station de l'Avent pour donner une série de conférences sur *les articles du Symbole*. Un des plus grands moments de ces prédications fut celui où, commentant les mots *Patrem omnipotentem*, l'orateur justifie la Providence injustement accusée de laisser triompher les méchants :

O vous donc, vous dont la foi se déconcerte et dont l'espérance s'ébranle à la lecture de telle page de l'histoire humaine où rien ne semble montrer qu'une fatalité aveugle ou ennemie, attendez, attendez que la Providence ait tourné le feuillet. Quand une page de plus aura été écrite par le doigt de Dieu, vous vous prosternerez à deux genoux et vous direz : *Je crois en un seul Dieu le Père tout-puissant : Credo in Deum Patrem omnipotentem.* [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 181.]

♦ 1847 : traité inédit sur la liberté religieuse et la place de l'Église dans la société

Les catholiques doivent-ils se contenter de demander leur salut au régime de la liberté commune ? La question n'allait pas tarder à devenir brûlante car, pour l'école libérale, ce droit commun constitue l'idéal suprême. Tel est le sujet d'une étude restée manuscrite que l'abbé Pie rédige en 1847 sous la forme d'une consultation :

Les gouvernements de ces sociétés sont à l'égard de l'Église en trois situations : 1) *ennemis*, et voilà l'Église sous le glaive de Néron ou de Robespierre ;

2) *alliés*, et la voilà appuyée sur le sceptre de Théodose ou de Charlemagne ;
 3) *étrangers*, et la voilà en face de la Constitution belge ou américaine. Or ce qui est la source de tant de confusion, c'est que notre société française, mélange de tous ces éléments, est vis-à-vis de l'Église : ennemie, par l'esprit révolutionnaire qui anime ses lois ; alliée, par ses antécédents, et par le fait des concordats ; étrangère, par sa constitution politique et sa plus récente charte constitutionnelle.

De ces trois situations, seule la deuxième est doctrinalement acceptable :

Un pouvoir qui veut remplir son devoir envers Dieu, un pouvoir dont on aurait à résoudre le cas de conscience, doit obligatoirement protection à la vérité, et ne peut accorder que la tolérance aux sectes dissidentes. [...]

Mais, *dans le fait*, le régime présent cessant d'accomplir son devoir envers l'Église, est-il défendu à celle-ci de profiter des ressources que sa constitution lui permet de tirer d'un ordre de choses mauvais ?

Assurément pas, répond l'abbé. N'ayant pas la protection à laquelle elle aurait droit, l'Église réclamera la liberté et s'accommodera, faute de mieux, de cet état de choses. Mais encore faut-il comprendre que cet état, qui est souvent le seul possible parce qu'il est le seul accepté, fût-il avantageux par accident, *n'est pourtant pas l'état normal*. Il peut être une nécessité ; il n'est pas un progrès, un bonheur, une perfection.

Une législation qui professe l'indifférence est chose lamentable chez un peuple chrétien. Il faut donc tendre de tous nos vœux à une loi plus parfaite. Or, qui pourra changer la loi ? Celui-là seul qui l'a faite. Et qui l'a faite, cette loi équivalamment athée ? L'esprit public. *Refaisons donc l'esprit avant de refaire la loi*. Enfin, qui ramènera l'esprit à l'Évangile ? L'éducation religieuse... Mais à quel titre redemander l'enseignement religieux ? Au titre du droit de l'Église, mère des peuples et mère des âmes ; au titre du devoir qu'ont les gouvernements de concourir au salut spirituel des peuples. [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 184-186.]

◆ 1848 : la révolution de février détrône la monarchie de juillet

L'abbé Pie a trop prévu cette révolution pour qu'elle l'étonne. Elle n'est pas d'abord hostile à l'Église, demandant même au clergé des bénédictions. C'est ainsi que, le 11 avril, M. Pie est invité à bénir *un arbre de la liberté* à Chartres. Il ne se dérobe pas, mais use de sa liberté de parole pour parler en prêtre de Jésus-Christ :

Savez-vous, mes frères, pourquoi depuis plus d'un demi-siècle nous avons vu périr au milieu de nous toutes les formes de gouvernement, sans excepter celle-là même à laquelle nous revenons aujourd'hui ? Je vais vous le dire.

Toutes les formes dont s'est revêtue la société ont péri, parce que sous ces formes il manquait une âme. [...] L'âme de toute société humaine, c'est la croyance, c'est la doctrine, c'est la religion, c'est Dieu. Or les sociétés modernes ont trop longtemps divorcé avec Dieu. [...]

Je le répète donc : nos pères, entraînés par de lamentables préjugés, ont eu le malheur de croire qu'ils pouvaient rejeter tous les jongs, y compris celui du Maître souverain qui habite dans les cieus. Ils ont adressé à Dieu cette parole coupable : « Retire-toi loin de nous ; nous ne voulons pas de la science de tes voies » [Jb 21, 14]. Et Dieu a obéi, il s'est retiré. Mais il est écrit que, bon gré mal gré, et nonobstant le frémississement orgueilleux des peuples, Dieu régnera ; c'est son droit : *Dominus regnavit, irascantur populi* [Ps 98, 1]. Et quand il ne règne pas par les bienfaits attachés à sa présence, il règne par toutes les calamités inséparables de son absence. Voilà, dans ce peu de mots, mes frères, toute une période de notre histoire. Que parliez-vous alors de libertés ? Quand Dieu n'est plus reconnu pour maître, nul n'a plus le droit de commander ; et toute société en proie à l'anarchie, tombe aussitôt dans l'esclavage. [...] Éclairés par l'expérience, vous voulez assoier la société, non plus sur le sable mouvant des systèmes, mais sur la pierre solide de la vérité. Eh bien ! cette pierre, c'est Jésus-Christ ! *Petra autem erat Christus* [2 Co 10, 4]. Que Jésus-Christ et son Évangile soient la base de votre constitution, et cette constitution ne périra pas. Vos pères aussi avaient planté un arbre ; ils n'avaient pas invité la religion à le bénir ; vos pères ont mangé du fruit de cet arbre, et ils sont morts. Mais celui qui mangera du fruit de l'arbre chrétien, de l'arbre vivifié par la sève évangélique et nourri des sucus de la religion, celui-là vivra éternellement. [*Œuvres épiscopales*, t. 1, p. 85-87.]

Dans le même temps, on sollicite l'abbé Pie pour être candidat aux élections du 27 avril. Il interroge ses amis et fait prier les carmélites de Chartres pour connaître la volonté de Dieu. Finalement, il refuse, ne voulant être que le représentant de Dieu, uniquement son prêtre.

J'ai refusé une candidature, fait-il savoir à l'évêque de Metz, dont le succès était certain. [...]. Je m'applaudis infiniment du parti que ma conscience m'a dicté, contrairement à l'avis presque unanime de mon entourage. Si plus tard la France veut du prêtre, non seulement comme homme d'ordre et de conservation matérielle, mais *comme homme de foi et de convictions* [...] afin qu'il représente les intérêts religieux et qu'il défende la doctrine de Jésus-Christ devant l'Assemblée, je serai prêt à l'accepter pour ma part. Aujourd'hui je ne vois rien à faire de bon et d'utile. Je ne vois que déshonneur à recueillir là ; car on endosse plus ou moins la responsabilité des faits contre lesquels la force majeure empêche de protester. [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 191.]

♦ 1848-49 : les préparatifs à l'Immaculée Conception ; le droit de propriété

De Gaëte où il est exilé, Pie IX adresse à tous les évêques l'encyclique *Ubi primum*, leur demandant de faire connaître la croyance de leur Église sur l'Immaculée Conception, en vue d'une définition dogmatique. L'abbé Pie est chargé par Mgr de Montals de rédiger le mémoire à envoyer au pape. Il est bien embarrassé : personnellement très favorable à la définition, il doit écrire au nom de son évêque qui y est opposé. Pour décharger sa conscience, il compose un texte en deux parties : 1) la croyance ininter-

rompue de l'Église de Chartres en faveur de l'Immaculée Conception ; 2) la question de l'opportunité, qu'il introduit ainsi : « Cette seconde partie de mon travail est rédigée dans le sens où elle est commandée par mon vénérable évêque. » Sa rédaction n'est pas admise. Il refuse de la modifier et l'évêché de Chartres envoie à Rome un autre texte.

♦ **Le carême de 1849 : le droit et le devoir de propriété**

Pour répondre aux théories communistes qui agitent alors les masses, l'abbé Pie choisit de prêcher le carême de 1849 sur *le droit et le devoir de propriété*. M. Thiers vient de publier un livre pour défendre la propriété, que lui et ses amis du parti bourgeois conservateur voient menacée par la révolution. L'abbé Pie en profite pour lui répondre par ce portrait anonyme :

Considérez cet homme. Tant que rien ne l'a troublé dans ses jouissances matérielles, il a toujours cru n'avoir aucune religion, aucune croyance ; mais voilà qu'une révélation inattendue vient de lui être faite à lui-même. Depuis une certaine date historique qui pèse à son souvenir, il a constaté que son incrédulité a des bornes, et qu'elle s'arrête à tout le moins devant le septième précepte du décalogue. Sceptique sur tout le reste, nul n'est plus dogmatique que lui sur la propriété. Mais il est trop tard. On lui disait : *Dieu*, il répondait : *Préjugé ! Jésus-Christ*, il répondait : *Préjugé ! Éternité, ciel, enfer*, il répondait : *Préjugé !* On lui alléguait, concernant toutes ces grandes vérités, les témoignages les plus imposants, le langage de la nature et de la conscience, le consentement de tous les peuples, les faits incontestables de l'histoire, l'autorité de la Bible, de l'Évangile ; il répondait toujours : *Préjugé !* Enfin voilà que les multitudes, accoutumées à voir partout le préjugé, ont abordé la question vitale de la propriété, et l'ont tranchée naturellement avec le mot qu'on leur avait si souvent répété : *Préjugé !* Mais ici, précisément, le maître a fait volte face. Les rôles ont changé. Celui qui n'avait cessé de nier contre ceux qui affirmaient, le voilà qui affirme contre ceux qui nient. C'est lui à son tour qui invoque la nature, la conscience, le fait universel et constant ; mais on se souvient de ses leçons, et on lui répond : *Préjugé !* [*ÆS*, t. 2, p. 685-686.]



Les conseils de l'abbé Pie

Voici, extraits des premières œuvres de l'abbé Pie, ses

- conseils aux jeunes gens,
- conseils lors d'un mariage mixte,
- conseils aux futures mères,
- conseils aux jeunes mamans,
- conseils aux parents de jeunes enfants,
- conseils aux parents d'adolescents,
- conseils aux incroyants.

Le sel de la terre.

1. – Conseils aux jeunes gens

VOUS, JEUNES GENS qui m'entendez, souvent vous sortez de vos théâtres ou de vos fêtes nocturnes avec des corps fatigués, des esprits agités, des cœurs brûlants des feux des passions. Vos divertissements sont plutôt une ivresse qu'un plaisir ; c'est comme une coupe enchantée qui flatte d'abord, mais qui recèle le fiel et l'amertume.

Venez dans nos assemblées de religion, et vous en sortirez avec une âme plus calme, plus maîtresse d'elle-même, et les impressions de je ne sais quelle paix intérieure que vous ne connaissez pas. Venez et vous en sortirez plus vertueux. Car les solennités catholiques font plus que de réjouir les âmes, elles les rendent meilleures ; elles ne répandent pas seulement des fleurs sur la terre, elles y font germer les semences du ciel et mûrir les fruits de l'éternité.

[Instruction prêchée à la cathédrale de Chartres, le vendredi de la compassion de la très sainte Vierge, 1841. — *CES*, t. 1 ; p. 408.]

2. – Conseils lors d'un mariage mixte

L'Église n'a jamais encouragé les mariages entre catholique et non-catholique (« mariages mixtes »). Mais elle peut les tolérer dans certains cas. Le conjoint non-catholique doit alors s'engager à faire donner à tous les enfants un baptême et une éducation catholiques.

On remarquera comment l'abbé Pie rappelle délicatement mais fermement cet engagement lors de son allocution pour le mariage

d'un catholique et d'une protestante, dans la sacristie de la cathédrale de Chartres, le 14 avril 1841.

Le ciel de la terre.

A l'époux (catholique)

VOUS, MON TRÈS CHER FRÈRE, vous serez attentif à rendre votre religion sainte et vénérable aux yeux de votre épouse. Vous devrez être, si délicat envers elle, qu'elle en devienne pleine d'estime pour une religion qui inspire si bien ceux qui l'observent. Puissent vos bons exemples, vos douces insinuations, lui faire regretter de ne pas venir s'agenouiller devant les mêmes autels, partager les mêmes sacrements, accomplir les mêmes pratiques que vous !

Désormais, mon très cher frère, vous êtes d'autant plus tenu, pour le reste de votre vie, à être sincèrement religieux, que votre piété seule pourra vous obtenir du ciel des grâces qui suppléent à celles auxquelles votre qualité de catholique vous donnerait droit en ce moment, si le culte différent de votre épouse n'arrêtait ma main prête à vous bénir.

A l'épouse (protestante)

Et vous, Mademoiselle, en regrettant de ne vous accorder qu'une faible partie de mon ministère, permettez-moi de vous dire néanmoins que ce n'est pas sans bonheur et sans joie que, de la part de l'Église catholique, je viens recevoir vos engagements.

Oui, je me réjouis, parce que la sainte Église, notre Mère, va rentrer dans des droits précieux. Il ne faut remonter que de quelques générations, pour retrouver dans vos ancêtres nos frères, enfants de l'Église comme nous. Cette chaîne, rompue dans quelques anneaux seulement, va se renouer bientôt, et l'Église, cette mère si tendre, si pleine d'amour (car c'est le caractère propre de l'Église catholique d'être pleine d'amour), l'Église baignera des larmes de sa joie le berceau de vos enfants qui redeviendront les siens. Ainsi s'accomplira la parole de saint Augustin, qui a dit que Jésus-Christ se donne des enfants non seulement par le sein de son épouse qui est l'Église catholique, mais aussi par le sein des servantes qui sont les sectes séparées : *Sed et ex utero ancillarum.*

Toutefois, ô ma chère sœur, puissiez-vous n'être pas seulement Agar, mais devenir Sara ! Je l'ai demandé pour vous avec un sentiment bien tendre et bien vif au Seigneur, je le lui demanderai encore. Peut-être qu'un jour, devenue mère, lorsque vous presserez sur votre sein votre jeune enfant rapporté des fonts catholiques, la grâce passera de son cœur dans le vôtre. Et vous voudrez avoir avec lui, en Dieu un même père, en l'Église

une même mère, celle qui a fleuri dans votre pays pendant tant de siècles, et qui doit élever et nourrir toute votre postérité. Ainsi soit-il.

[Allocution pour le mariage d'un catholique et d'une protestante, 1841. — *ŒS*, t. 1, p. 424-426.]

3. – Conseils aux futures mères

VOUS [...], MÈRES CHRÉTIENNES, la première marque de tendresse que vous puissiez donner à votre enfant, dès avant que vous l'ayez mis au monde, c'est de vous sanctifier à cause de lui ; parce qu'il est écrit que la génération des justes sera bénie, que Dieu est dans la génération des justes, que la piété des parents est attribuée aux fils. Et saint Jean Chrysostome établit, par des preuves et des exemples tirés de l'Écriture, que c'est une règle générale, qui souffre très peu d'exceptions, que les enfants ressemblent à leurs parents, en sorte qu'un père, une mère selon le cœur de Dieu sont la première et la plus signalée faveur de la Providence.

Mères chrétiennes, dites-le nous, n'est-il pas vrai que, parmi vos enfants, le fils de bénédiction, celui qui fait votre bonheur et votre gloire, celui qui sera la consolation de votre vieillesse, c'est celui que votre piété a enfanté ! Et vous, mère affligée, qui pleurez sur les égarements d'un de vos fils ; oh ! loin de moi que j'aigrisse votre douleur ! mais pourtant, descendez dans votre conscience et voyez si cet enfant ne pourrait pas vous reprocher, à vous-même de l'avoir déshérité de la vertu qui est le partage de ses frères, de ses sœurs, parce que vous avez été plus négligente à vos devoirs, moins fidèle envers Dieu, moins délicate pendant que vous le portiez dans votre sein. Mes frères, l'impiété ne sied sans doute à personne ; mais il n'est point d'être à qui elle convienne moins qu'à une femme, à une mère. La légèreté même en matière de religion a quelque chose de blessant dans une mère ; la maternité est essentiellement religieuse, et la famille a perdu tout son charme quand la mère s'est dépouillée de l'ornement de la piété.

[1^{er} prône sur l'éducation, prêché le 13^e dimanche après la Pentecôte 1839 ; variantes données en note. — *ŒS*, t. 1, p. 46-47.]

4. – Conseils aux jeunes mamans

MES FRÈRES, c'est le vœu de la nature et de la religion (et l'Église catholique fait un devoir à ses ministres de promulguer de temps en temps cette vérité parmi les familles chrétiennes), c'est, dis-je, le vœu de la nature et de la religion que les mères nourrissent elles-mêmes

leurs enfants ; sauf les cas, nombreux sans doute, dans lesquels des infirmités et des embarras de position rendent la chose difficile ou dangereuse. Car, outre que la tendresse réciproque perd souvent à cette espèce d'exil auquel on condamne un enfant pendant ses premières années, il est si rare qu'une étrangère mérite à tous égards la confiance que réclame un tel dépôt. Et c'est ce que notre siècle matérialiste devrait comprendre mieux qu'un autre : lui qui attribue tout à l'influence du sang et des humeurs, comment ne conçoit-il pas l'étroite affinité de cette première nutrition avec l'organisation morale des enfants ?

C'est ce que l'Église, toujours si sage et si philosophique dans ses lois, avait compris lorsque, dans plusieurs de ses anciens canons, elle insistait sur cette obligation des mères. Une mère qui nourrit son enfant, qu'y a-t-il, mes frères, de plus touchant et de plus religieux ? Il semble que l'Esprit-Saint contemple avec intérêt cette scène attendrissante, car, en mille endroits de l'Écriture, il aime à tirer de là les plus gracieuses similitudes et Jésus-Christ lui-même s'est comparé à la mère qui allaite son fils. O temps heureux d'autrefois où les mères, plus chrétiennes, trouvaient dans leur tendresse le courage de l'abnégation, et ne sacrifiaient pas si facilement les soins de la maternité à des goûts volages et à l'entraînement des plaisirs !

[1^{er} prône sur l'éducation, *ibid.*, 1839. — *CES*, t. 1, p. 33.]

5. – Conseils aux parents de jeunes enfants

L'apprentissage de la foi

AMENEZ vos enfants à nos instructions religieuses. Et quand ils ne nous comprendraient pas quant à l'objet particulier de notre enseignement, du moins ils comprendront qu'il existe sur la terre une autorité enseignante, et ce sera beaucoup. Ils verront un homme qui parle avec autorité de la part de Dieu, un peuple qui écoute avec un respect religieux ; et ils concluront que ce qu'ils ont appris de leur mère, leur mère l'avait appris du ministre du ciel ; et c'en sera assez pour que le doute n'entre pas dans leur esprit naissant et que leur foi soit raisonnable, c'est-à-dire appuyée sur une autorité proportionnée à l'exigence de leur âge.

La liturgie parle au cœur des enfants

Et d'ailleurs votre enfant trouvera dans nos temples un autre enseignement qui sera toujours à sa portée, l'enseignement des beautés et des pompes de notre culte. Mes frères, les parents, même chrétiens, ne savent pas quelle immense ressource ils peuvent trouver pour le développement de

l'esprit et du cœur de leurs enfants, dans les cérémonies de l'Église. Ici permettez-moi, je vous prie, quelques détails familiers. Il y a quelques semaines, pendant une procession expiatoire du Saint Sacrement, le soir, dans cette magnifique église.... j'observais comment plusieurs jeunes enfants suivaient de l'œil toute la marche et le développement de cette solennité. Ces longues files de vierges parées de vêtements blancs, tous ces lévites et ces prêtres couverts d'ornements sacrés, tous ces cierges ardents qui passaient devant eux, ces fleurs jetées dans les airs, ces vases du parfum balancés avec cadence, ce soleil rayonnant porté avec tant de respect sous un pavillon précieux, ces nobles dames vêtues de noir marchant avec humilité à la suite du pontife, et toute la multitude des fidèles s'inclinant et se prosternant au passage de ce cortège, tout cela produisait sur ces jeunes intelligences, sur ces cœurs naissants, un effet indéfinissable. Et je me disais : c'est donc ainsi, ô mon Dieu, c'est par cette voie douce et facile, que la religion, la foi entre dans ces âmes, où elle ne trouve encore aucune résistance, mais où elle est accueillie au contraire par la candeur et la vivacité du sentiment.

Supposons que tout culte ait été détruit, que les temples aient été fermés pendant tout le premier âge de ces innocentes créatures : que d'heureuses impressions elles auront perdues ! et qu'il sera difficile plus tard d'y suppléer !

[1^{er} prône sur l'éducation, *ibid.*, 1839. — *CES*, t. 1, p. 40-41.]

6. – Conseils aux parents d'adolescents

IL N'Y A QUE TROP DE PARENTS qui, après avoir placé leurs enfants dans un collège ou ailleurs, ne s'occupent pas plus d'eux que s'ils cessaient de leur appartenir. Et cependant, il y a dans l'éducation des choses pour lesquelles l'action du père et de la mère ne saurait être suppléée.

Personne ne peut vous remplacer !

Il y a surtout, pour cet âge de l'adolescence, des besoins tout particuliers. C'est l'âge où les passions se développent, où il s'opère dans la constitution physique et morale des enfants une révolution qui ne peut être dirigée que par la prudence des parents. Il y a, pour l'adolescence, des dangers que les conseils du père peuvent seuls faire connaître, des questions mystérieuses auxquelles nulle autre bouche que celle de la mère ne peut répondre. Notre sacerdoce lui-même est incompetent et n'a pas le langage de ces enseignements ; la grâce n'en a été donnée qu'à la paternité.

Soutenez jusque dans les détails l'autorité du maître

Je suis forcé d'abrégé ; mais les maîtres me comprendront, si je dis qu'une grande partie du succès de leur ministère dépend du concours des parents, et de la nature des relations qu'ils entretiennent même de loin avec leurs enfants, relations qui doivent changer de caractère et de formes selon que l'enseignement du maître a besoin d'être soutenu et fortifié de telle ou telle façon.

Les maîtres me comprendront encore mieux, si je dis que, la plupart du temps, les relations des parents, au lieu d'être un secours, sont un obstacle, et que les parents semblent prendre à tâche de détruire et de contredire leurs enseignements. Le maître s'est épuisé à exciter le jeune homme à des sentiments nobles et généreux ; il veut qu'il s'accoutume à agir par principe de vertu et de religion. Et le père survient, qui ne propose que des motifs d'intérêt, d'ambition et de vanité.

Vantez la vertu, et non la seule réussite sociale

Ici encore il serait piquant d'entendre saint Jean Chrysostome parler de ce père qui vient exhorter son fils à l'étude.

Audias patres, cum alios suos ad studia litterarum hortantur, hujusmodi verba jugiter insusurrare : Vois celui-ci, lui dit-il, il était né dans une classe obscure ; mais par l'éloquence qu'il a acquise, il est devenu grand avocat, il a passé à de hautes charges, il a fait un riche mariage, bâti de belles maisons, et il se fait craindre et honorer de tout le monde. Vois cet autre : il a eu des succès dans les lettres, il a pénétré jusque dans le conseil souverain, et il administre tout l'intérieur de l'empire, *cunctaque intus administrat*.

Enfin il lui en propose vingt les uns après les autres, tous qui se sont distingués dans le siècle ; mais des exemples d'honneur, de probité, de religion, il n'y songe pas même, et il est évident que quand le jeune enfant aurait déjà conçu quelque grand et généreux dessein, les discours de son père seraient comme une pluie violente qui étoufferait cette semence avant qu'elle produisit aucun fruit.

Sachez protéger l'âme de vos enfants

Et, quand l'enfant revient à la maison paternelle, on semble y prendre à tâche de perdre tout le fruit de l'éducation. On ne sait plus rien interdire à la jeunesse, on la conduit partout.

Mais faites donc, vous dit encore saint Jean Chrysostome, faites pour l'innocence de vos fils ce que vous faites pour la sûreté de vos maisons. Quand

un de vos serviteurs allume une lampe, vous lui recommandez souvent de ne point la porter au milieu de la paille et des matières combustibles. Et votre fils, ce jeune homme dont l'imagination est si facile à enflammer, vous le conduisez au théâtre, vous le promenez parmi les statues indécentes, vous laissez entre ses mains des livres licencieux, vous admettez auprès de lui des personnes dont la mise est immodeste.

Ah ! je vous entends dire qu'il faut qu'il connaisse le monde ; et moi je vous dis que vous devez surveiller son innocence comme on surveille celle d'une vierge, parce que le Seigneur veut que vous le lui conserviez pur, chaste, et que vous le lui remettiez vierge, au jour où il vous aura éclairés sur l'état auquel il le destine et sur le parti qu'il doit embrasser. [...]

La prière du père et de la mère

Je finis en vous recommandant, parents chrétiens, un devoir plus essentiel que tous les autres. Vous devez à vos enfants l'enseignement, l'exemple ; mais vous leur devez, par-dessus tout, la prière. Il y a des choses qu'il serait plus pernicieux d'attaquer en eux que de tolérer ; il y a des choses qu'il faut abandonner à Dieu. Malgré tous vos soins, ils feront des chutes : priez Dieu pour qu'il fasse servir ces chutes mêmes à leur bien.

Si un père avait perdu l'esprit de la prière, il devrait le retrouver dans le sentiment des besoins de son fils ¹. Heureux les enfants dont le père, comme autrefois ce juste de l'Idumée [Job], offre tous les soirs un sacrifice au Seigneur en esprit d'expiation, dans la crainte que ses enfants ne l'aient offensé ! Heureux les pauvres jeunes gens qui, pendant qu'ils oublient peut-être tous les principes de morale et de vertu, ont, comme Augustin, une Monique pour mère, qui prie sans cesse pour la conversion d'un fils qui s'égaré ! Oui, heureux ces pauvres jeunes gens ! La prière d'un père, la prière d'une mère a tant de puissance sur le cœur de Dieu, qu'elle portera ses fruits et dans cette vie jusqu'à la vie éternelle.

[2^e prône sur l'éducation, dernier dimanche après la Pentecôte, 1839. — *CES*, t. 1, p. 60-63.]

1 — Dans les variantes du 1^{er} prône, se trouve cette injonction adressée au père : « Prenez garde, votre enfant a les yeux ouverts sur vous ; toute son étude est de vous copier, de vous imiter ; rien de ce que vous dites, de ce que vous faites, de ce que vous omettez, n'est indifférent. De grâce, mon très cher frère, que votre enfant vous voie prier le matin et le soir ; qu'il ne demande pas à sa mère, quand elle le conduira à l'église, pourquoi vous ne les accompagnez jamais. »

Dans la question de l'enseignement, les premiers coupables ne sont pas les maîtres, mais les parents

[Dans une variante du 1^{er} prône sur l'éducation, on lit ceci :]

Parents chrétiens, vous regrettez pour vos enfants la triste nécessité et vous redoutez les funestes influences de l'éducation publique ; je partage votre embarras et vos alarmes, et je vous dirai un autre jour toute ma pensée à cet égard. Mais ce que je puis vous dire aujourd'hui, c'est que la plupart des parents n'ont pas le droit de se plaindre des maîtres, parce qu'ils ont rendu la tâche de ceux-ci difficile, impossible même. A Dieu ne plaise que je me fasse l'apologiste de ce que je réproûve de toute mon indignation de chrétien et de français ; mais pourtant je ne veux pas être injuste envers les institutions de mon pays, et je dois ici cet aveu : que *dans la question de l'enseignement les premiers coupables ce sont les parents, et non pas les maîtres. L'éducation publique n'est si mauvaise parmi nous que parce que, avant tout, l'éducation domestique est nulle.* Et le corps enseignant ne tiendrait pas un langage tout à fait déraisonnable, s'il disait aux familles en leur rendant leurs fils : *vous vous plaignez de notre œuvre ; mais examinons ce que vous nous aviez donné, et voyez ce que nous vous rendons.* Mes frères, oui, les temps sont difficiles, les institutions sont défectueuses. D'autre part, pourtant, je comprends votre perplexité, vos exigences de position, de fortune, la nécessité d'ouvrir une carrière à votre fils. Eh bien ! au milieu de tous ces embarras, je n'ai qu'un conseil à vous donner. Votre enfant est encore jeune ; sa première éducation dépend entièrement de vous ; donnez les soins les plus scrupuleux à cette éducation domestique. Et si plus tard vous êtes forcés de subir une des nécessités de votre siècle, vous aurez fait votre devoir de père, et la grâce d'en haut ne vous manquera pas. Il y a des privilégiés qui sortent sains et saufs de la fournaise ardente.

7. – Conseils aux incroyants

VENEZ, mes frères, vous retrouverez ici la foi que vous avez perdue, la vertu qui semble être devenue pour vous contre nature, le bonheur que vous n'avez encore pu trouver ailleurs.

Des hommes nous disent quelquefois : Pour aller aux offices, je voudrais auparavant être convaincu et croire. Et moi je vous dis, mes très chers frères : venez et vous croirez. Impossible d'assister aux offices de l'Église et de ne pas croire. Vous savez ce que Diderot et Jean-Jacques [Rousseau] ont écrit là-dessus de leur propre disposition. La plus belle conquête que le christianisme ait pu faire, il la doit à son culte : Augustin fut converti surtout par la mélodie et la pompe de la liturgie ambrosienne.

Entrez, et vous verrez

Vous voudriez avoir la foi, me dites-vous. Je ne vous demande qu'une chose : Assistez avec attention et recueillement aux cérémonies sacrées de l'Église, et vous aurez la foi. C'est la voie la plus courte, la plus sûre. N'essayez pas de trouver la lumière en discutant ; non, entrez, et vous verrez.

Avez-vous quelquefois regardé du dehors les vitraux de nos églises gothiques ? Quel aspect triste et repoussant ! c'est un amas insignifiant de pièces informes, mal ajustées, sombres et noires. Tant que vous êtes en dehors du temple, vainement on voudrait vous prouver qu'il y a quelque valeur, quelque mérite dans ces objets. Mais si vous entrez, ah ! tout à coup vous êtes ravis par la beauté, l'éclat, l'harmonie de ce qui vous semblait un désordre. Chaque parcelle est une émeraude ou une fleur. L'ensemble produit un effet dont la combinaison est une merveille.

Entrez, et vous croirez

Mes frères, vous comprenez où j'en veux venir. Vous ne venez pas à nos assemblées, à nos sacrés mystères, parce que vous ne croyez pas ; nos dogmes vous semblent rebutants, obscurs ; notre morale difficile, cruelle. Ah ! je vous en prie, ne discutons pas à la porte, vous ne comprendriez pas. Entrez, entrez avec moi, et bientôt la lumière se fera d'elle-même. Ce qui vous semblait mal excitera votre admiration. Vous aimerez ce qui vous déplaisait. Entrez, mes frères, et vous croirez, ce sont mes dernières paroles. Puissent-elles rester gravées dans vos cœurs !

[Instruction pour le 6^e vendredi de carême 1842. — *CES*, t. 1, p. 550-551.]



Portrait de Mme Pie, miniature sur ivoire, 1877 (cl. J.-B. Geffroy). Anne-Élisabeth Pie vécut avec son fils jusqu'à son décès, en 1877. Issue d'un milieu modeste, simple, intelligente et très pieuse, aimée de tous, elle sut diriger avec compétence la vie domestique de l'évêché.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !